AMVANO *affiliée à la* FARA

Fédération Associations Régionales Allocataires de la C.A.R.M.F.

Association des Médecins Retraités, Veuves , Allocataires de la CARMF de Normandie
La Bretonnière
19 route de la Bonneville
27190 GLISOLLES

COURRIER REÇU LE :
16 DEC. 2021
ORDRE DES MÉDECINS DE LA SECTION MARITIME

L'AMVANO est votre structure régionale au service des Allocataires de la CARMF, Médecins retraités ou en Cumul, Veuves et Veufs de Normandie.

Elle est l'une des 16 Associations régionales regroupées au sein d'une organisation nationale : la FARA (Fédération des Associations Régionales des Allocataires de la CARMF) qui est reconnue comme interlocutrice par la Caisse de Retraite, les Pouvoirs Publics et les syndicats. Elle accueille les Allocataires domiciliés dans la région, qu'ils y aient exercé ou non. Elle a une section dans chacun de nos 5 départements.

L'AMVANO a pour objet de permettre à ses membres de recevoir des informations sur la Retraite, de se retrouver ou de se connaître au cours de réunions régionales (Assemblée générale) ou départementales*, de participer à des voyages organisés** ou à des manifestations culturelles***, de bénéficier éventuellement d'une entraide confraternelle et surtout de contribuer, via la FARA, à la défense de nos 3 Régimes de retraite auprès de la CARMF, des syndicats médicaux et des Pouvoirs Publics : comme vous le savez, hormis le Régime Complémentaire qui a, grâce à notre action, augmenté plus que l'inflation ces 4 dernières années, les Régimes de retraite, et en particulier, l'ASV sont particulièrement malmenés. L'AMVANO se préoccupe également des problèmes spécifiques des Confrères cumulant leur retraite avec une activité libérale ou salariée.

Plus l'AMVANO aura d'adhérents, plus elle sera écoutée. Si vous souhaitez vous joindre aux plus de 300 membres de notre Association, ou si vous renouvelez votre adhésion, veuillez adresser le bulletin ci-joint pour 2022 au Trésorier régional avec le montant de votre cotisation (30 € pour les Médecins retraités ou 15 € pour les Veuves ou Veufs) et dans laquelle est incluse la cotisation de la FARA.

Avec les sentiments dévoués du Bureau de l'AMVANO

✂.....

APPEL DE COTISATION 2022
BULLETIN d' ADHESION ou de RENOUVELLEMENT *(à remplir en lettres capitales)*

1er Janvier 2022 au 31 Décembre 2022

NOM..... PRENOM.....
ADRESSE.....CODE POSTAL.....
VILLE.....
N° TEL..... E-MAIL.....

Médecin retraité avec ou sans cumul ☐ Conjoint survivant ☐ Veuve de moins 60 ans ou Médecin en invalidité ☐

COTISATION : Veuve de médecin, Veuve de moins 60 ans ou Médecin en invalidité : 15 Euros ☐
Médecin retraité avec ou sans cumul : 30 Euros ☐

****Souhaite participer aux réunions régionales et départementales : oui ☐ non ☐***
*****Souhaite recevoir les propositions pour les voyages 2022 : oui ☐ non ☐***
******Souhaite recevoir les propositions pour les sorties culturelles 2022 : oui ☐ non ☐***

Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'AMVANO
à adresser au Trésorier : Docteur Bernard BECEL
27 rue Augustin Hébert
27290 ST PHILBERT sur RISLE